

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 27 JANVIER 2021 - 19H00

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mercredi 18 novembre 2020 – 19H00. Adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Annie PATRAS*

Démission et Installation d'une conseillère municipale

Suite à la démission du poste de conseillère municipale de Mme Solène LAMARCHE en date du 5 janvier 2021, Mme Delphine PILLARD, « première suivante de liste » à l'issue des élections municipales de 2020, est installée au sein du conseil municipal et inscrite au tableau du conseil municipal, en lieu et place de Mme Solène LAMARCHE à compter de ce jour.

1. Commissions Municipales (modificatif)

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à l'installation de Madame Delphine PILLARD, le Maire propose d'intégrer cette dernière au sein de la Commission TRAVAUX et de la Commission AFFAIRES SCOLAIRES

Adopté à l'unanimité

2. Demande de subvention CDST 2020-2022

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire propose d'établir avec le Conseil Départemental de Vaucluse le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020-2022 afin de percevoir les subventions attribuées à la Commune par le Département. L'enveloppe globale s'élevant à 188 400 €, la répartition suivante est proposée :

- 47 490 € pour le financement de l'extension du cimetière communal
- 122 070 € pour le financement de l'aménagement de la Route d'Oppède
- 18 840 € pour le financement des travaux d'isolation de l'école maternelle

Adopté à l'unanimité

3. Demande de subvention DSIL Plan de Relance 2021

Rapporteur : Aurore STELLA

Le rapporteur propose de solliciter la subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) « Plan de Relance » mis en place par l'Etat à destination des projets ayant trait à la transition écologique. Le projet communal inscrit pour cette opération consiste à améliorer l'isolation thermique d'une première partie du groupe scolaire, les locaux constituant les classes maternelles. Le montant prévisionnel des travaux a été établi à 80 000 €. La subvention sollicitée s'élève à 32 000 € (40%).

Adopté par 16 voix pour et 2 abstentions

4. Acquisition Terrain Chapelin - Demande de subvention Région

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire indique qu'après négociations avec Mme CHAPELIN une promesse de vente a été signée pour le terrain situé au lieu-dit Haute-Feraille, constituant l'Emplacement Réservé N°1 au PLU, destiné à accueillir des équipements sportifs. Le prix de cette acquisition amiable a été arrêté à 150 000 € pour une superficie de 8 097 m². Le Maire propose de valider cette acquisition et de solliciter auprès du Conseil Régional une subvention à hauteur de 60% du coût d'acquisition.

Adopté à l'unanimité

5. Subvention Association Marché Paysan

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Devant les difficultés financières rencontrées par l'Association du Marché Paysan de Maubec-Coustellet, le Maire a proposé aux Communes du territoire concerné de venir en aide à l'association en votant une subvention à hauteur de 50 centimes par habitant. Il propose donc de voter pour Maubec la somme de 967 €

Adopté à l'unanimité

6. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet aux Communes afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement engagées avant le vote du budget primitif de voter des crédits correspondants à hauteur de 25% des crédits votés lors de l'exercice précédent. Ce dispositif permet à la Commune de couvrir les dépenses engagées durant l'exercice précédent et d'autre part de faire face aux besoins avant le vote du budget. Cela permet enfin de respecter les délais de paiement auprès des fournisseurs. Le Maire demande au conseil municipal de procéder au vote de ces crédits.

Adopté à l'unanimité

7. Avenant Convention dépenses investissement école de Coustellet

Rapporteur : Aurore STELLA

Comme convenu dans la convention établie entre les Communes de Maubec et Cabrières d'Avignon, un avenant (N°6) a été établi afin d'intégrer le montant des dépenses de la nouvelle restauration scolaire de Coustellet. Le montant intégré à la convention équivaut pour Maubec aux remboursements (au prorata des élèves concernés) des annuités de l'emprunt contracté, correspondant au montant des dépenses de l'opération, déduites des subventions obtenues et du FCTVA. Pour 2021 ce montant sera égal à 7 849 € (26 élèves = 32,5% effectif total).

Adopté à l'unanimité

8. Convention prêts d'archives au Département de Vaucluse

Rapporteur : Sandrine CASTINEIRA

Dans le cadre du projet d'exposition « Mémoires républicaines en Vaucluse de 1791 à 1880 », le Département de Vaucluse a sollicité la Commune pour le prêt d'un document cadastral de 1791. Une convention a été établie pour ce prêt ; le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

9. Création d'un emploi d'adjoint technique

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Le rapporteur propose la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} février 2021, ce qui permettra le recrutement d'un agent actuellement en CDD au sein des services techniques.

Adopté à l'unanimité

10. Régime indemnitaire - Intégration de cadres d'emplois

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le décret n°2020-182 du 27 février 2020, permettant aux cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens d'intégrer le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux, le Maire propose de valider cette intégration.

Adopté à l'unanimité

11. Conventions ENEDIS

Rapporteur : Philippe STROPPIANA

Le rapporteur propose d'autoriser le Maire à signer les conventions de servitudes avec la Société ENEDIS sur des parcelles sises aux lieux-dits Coustellet et La Barbière

Adopté à l'unanimité

12. Questions diverses

- Questions écrites posées au Maire par Mmes Sylvana MACAIGNE et Martine CAMOIN et MM Richard GIUFFRIDA et Hervé GAYET, élus minoritaires :
 - « Nous demandons que les conseils municipaux soient retransmis sur le site de la mairie, dans un souci de transparence. Quelle est votre position sur ce sujet ? » Réponse : le Maire n'y est pas opposé sur le principe mais de nombreuses contraintes techniques (acoustique, prise de son, réseaux insuffisants...) semblent difficile à surmonter. Le Maire souligne que les comptes-rendus de conseils municipaux sont affichés, paraissent dans la presse, figurent sur le Maubec-Infos distribué à l'ensemble des maubecquois, sont visibles et téléchargeables sur le site de la Mairie. L'ensemble de ces publications attestent de la totale transparence sur le déroulement des séances.
 - « A la demande de certains administrés, pouvez-vous préciser quel est le total des frais occasionnés à ce jour, par les différents contentieux signalés dans le Maubec-Infos n°207 ? » Réponse : le maire précise que pour les dossiers contentieux, construction Combe Saint-Pierre et extracteur cuisine scolaire, les frais engagés à ce jour s'élèvent à environ 18 000 € ; pour les contentieux Vieux Village, et enduits façades et clôtures, aucun frais n'a été engagé à ce jour

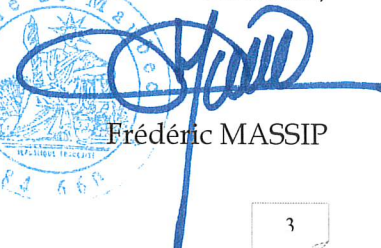
13. Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions

- Lecture d'un courrier de M. le Préfet encourageant et remerciant la municipalité pour son concours dans la lutte contre la pandémie COVID 19
- Vaccination : Recensement des personnes de + de 75 ans (200 personnes) : 70% était favorable à une vaccination au moment du recensement
- Registre des personnes vulnérables : une information sera communiquée auprès des personnes désirant s'y inscrire
- Ecole : adaptation au protocole sanitaire. Pour les repas une gourde a été offerte à chaque élève par l'association Cantine, ce qui permet une meilleure protection individuelle, une économie non négligeable, dans un souci de développement durable (plus de bouteilles plastiques), au terme de chaque repas un nouveau masque offert par l'association des Parents d'Elèves et au travers de dons individuels est remis aux enfants.
- Présentation des programmes de travaux à venir :
 - Aménagement d'un giratoire au lieu-dit Bouteiller et du parking des Beaux Tonis : début des travaux prévu au printemps
 - Esquisse pour un aménagement de l'entrée de ville Route d'Oppède : si l'étude est validée les travaux sont prévus pour 2022.

Le Maire lève la séance à 20H30

Maubec, le 27 janvier 2021

Le Maire,



Frédéric MASSIP

